



CONTINENTAL FINANCE

Le partenaire de votre réussite

- **Conseil en Investissement Financier**
- **Conseil en Gestion d'Entreprise**
- **Audit des Organisations**
- **Renforcement des capacités**
- **Etudes Economiques & Financières**

■ Conseil en Investissement Financier

Le Conseiller en Investissement Financier (CIF) est un intermédiaire de marché, agréé par la **Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale** (COSUMAF), qui a pour profession habituelle la fourniture d'un ou plusieurs services financiers conformément aux dispositions du Règlement n°01/022/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF, portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique Centrale.



Le Cabinet Continental Finance est agréé sous le numéro **COSUMAF-CIF-01/2022**.

Les services financiers comprennent :

- le conseil en gestion financière et en ingénierie financière auprès des personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- le conseil en gestion de portefeuille d'instruments financiers ;
- le conseil en gestion de patrimoine et placements ;
- le conseil dans le cadre des opérations public à l'épargne ;
- le conseil aux sociétés en matière d'introduction en bourse et leur assistance après l'admission sur le marché ;

Le cadre juridique et réglementaire est celui du Marché financier de la CEMAC

➤ Nous fournissons à nos clients des conseils basés sur des informations fiables et rigoureuses pouvant leur permettre de prendre une décision d'investissement alliant sécurité et rentabilité ; L'exercice de notre métier est soumis aux dispositions réglementaires visant à garantir la protection des investisseurs et la régularité des opérations dans le **respect des textes régissant le fonctionnement du Marché Financier de la CEMAC** et des législations en vigueur.

➤ Nos conseils permettent aux entreprises et aux particuliers de souscrire à des instruments financiers rentables, peu risqués et liquides notamment **les Actions, Bons du Trésor Assimilables (BTA) et Obligations du Trésor Assimilables (OTA)**, par le canal des Institutions habilitées, notamment la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et les Banques Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT).

■ Conseil en Gestion d'Entreprise

Création de votre entreprise

De l'idée de création de votre entreprise jusqu'à l'aboutissement de votre projet, **vos choix détermineront vos résultats**. Nous vous aidons à **analyser le risque** et à **définir une stratégie** cohérente et adaptée à votre projet à travers un **Business Plan**.

Développement de votre entreprise

Après la phase de lancement, votre produit ou service se développe. Il est alors indispensable de contrôler avec rigueur la croissance. Une mauvaise gestion de la croissance est souvent à l'origine des dépôts de bilan. Nos conseils interviennent alors sur divers points. Tout d'abord il faut établir un diagnostic précis de l'actuelle situation et de son avenir: la mise en valeur des ratios de rentabilité, de liquidité, de structure permettent d'aborder cette action avec sérénité. C'est **l'analyse financière de l'existant**. La mise en place d'un **tableau de bord** assurera une analyse prévisionnelle indispensable des résultats. L'élaboration et la mise en œuvre d'un **plan de développement**, tant commercial que financier, permettront à votre entreprise **d'accroître ses résultats en toute sécurité**.

Restructuration de votre entreprise en difficulté

Peu de cas sont réellement désespérés. Les premiers signes de défaillance (trésorerie trop étroite, difficultés de développement, clientèle aux risques accrus) doivent attirer votre attention. Portant un regard neuf et critique sur la situation présente, **nous identifions les causes** et proposons des **solutions de redressement**. Nous définissons alors **un plan d'actions, une réorganisation** afin de retrouver la performance au sein de votre entreprise.

Conseil juridique, fiscal et comptable

Assistances juridique et fiscale (optimisation fiscale) assistance en droit social (contrat de travail) et en droit commercial (protocole d'accord, convention, etc..). Assistance comptable (Classement des pièces comptables ; préparation des imputations comptables ; saisie et traitement informatiques ; justification des comptes; Elaboration des situations comptables mensuelles; Élaboration des états financiers de synthèse selon la norme OHADA.)

Recherche de financement

Nous vous conseillons dans le processus de recherche de financement de vos projets à court, moyen et long terme.

■ Audit des Organisations

Audit organisationnel

Nous analysons les forces et les faiblesses de votre entreprise dans toutes leurs dimensions et vous proposons une organisation optimale visant une amélioration de la rentabilité. Notre démarche est basée sur vos besoins et vous permet d'atteindre vos objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, vos processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et en vous faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

Audit social

Nous vérifions que les pratiques de votre entreprise en matière de droit social, de protection sociale ou de ressource humaine respectent les dispositions légales ou conventionnelles. L'audit social permet de maîtriser la masse salariale et d'anticiper d'éventuels risques et les coûts de ceux-ci.

■ Renforcement des capacités



Le Cabinet Continental Finance est agréé pour le programme Business Edge / Renforcement des capacités des PME conçu par International Finance Corporation-SFI

(Société Financière Internationale) filiale de la Banque Mondiale pour le secteur privé. Le programme propose un ensemble de **produits et services de formation en techniques de gestion** (Analyse financière, Gestion de la trésorerie, Gestion des stocks, Elaboration de budget et Tableau de bord, etc...) **spécialement conçus pour les PME.**

■ Études Économiques et Financières

Étude macro-économique

Nous établissons pour nos clients qui le souhaitent une synthèse de la situation macroéconomique de la RCA, sur une période donnée, à partir des données collectées auprès des administrations publiques locales (ministère de l'Économie et du plan, ministère des finances, etc...) et des Institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, BAD, etc...) concernant l'évolution des grands agrégats comme la consommation, la production, l'emploi, le revenu, l'investissement, l'inflation, le taux de chômage, la démographie, etc...

Étude sectorielle

Nous élaborons une analyse sectorielle relative aux caractéristiques économiques, juridiques (lois et législation), sociales et concurrentielles d'un secteur économique d'activité (Télécom, Mines, Agriculture, etc..), d'une industrie, d'un marché ou d'une branche économique.

Dossier d'agrément

L'exercice de certaines activités est assujéti à l'obtention d'un agrément de l'Administration ou des Instances de supervision. C'est notamment le cas pour les activités ci-après :

- **Activité bancaire et de microfinance** : agrément du ministère des finances après avis conforme ou de non-objection de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sur présentation d'un dossier de demande d'agrément indiquant les informations relatives aux moyens humains, financiers et techniques du projet, au regard des objectifs et des besoins prévus, sur la base d'une étude du marché.
- **Activité admise aux bénéfices de la Charte des Investissements** : en dehors du Code des avantages fiscaux de droit commun, la RCA dispose d'une **Charte des investissements** (Loi) qui accorde des **exonérations douanières et fiscales importantes** aux entreprises nouvellement installées et dont l'activité entre dans le champ d'application de la loi, en fonction du montant et du lieu de l'investissement, sur une période allant de 3 à 8 ans. L'agrément est octroyé après validation par une commission interministérielle d'un dossier présentant les éléments économiques, techniques, commerciaux, financiers et sociaux.



Le partenaire de votre réussite

www.continental-finance.net